



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement des stations de recharge des véhicules électriques

Question écrite n° 37610

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques installées à travers le territoire. L'année 2020 a vu tripler les ventes de voitures électriques. Cette progression inédite s'estime à plus de 110 000 ventes effectuées en France. Ce déploiement est intégré au plan de relance, avec une enveloppe de 100 millions d'euros dédiée à accompagner le développement de ce parc électrique. Ce dispositif permet, dès le début de cette année, d'aider financièrement l'installation de stations de recharge sur l'ensemble des aires de service du domaine public. Cependant, les usagers témoignent de quelques difficultés : absence ou mauvaise géolocalisation des stations de recharge répertoriées sur les applications dédiées, mauvais état d'entretien et de fonctionnement de certaines bornes, places réservées accaparées par des véhicules électriques mais sans se brancher ou pendant plusieurs jours. De tels comportements et dysfonctionnements portent atteinte aux usagers mais nuisent également à l'image et à la crédibilité d'un nouveau mode de transport individuel écologique alors que la communauté s'étend et que le véhicule électrique gagne en autonomie et se démocratise par le niveau des aides d'État. Afin de mieux accompagner cet essor, il lui demande quel cadre est envisagé pour apporter la fiabilité et la sécurité requises pour conforter la généralisation des véhicules électriques.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37610

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2775

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)